« Un acte de loyauté »

« Tous les Italiens d'Arles furent convoqués à une réunion et par la suite presque tous se présentèrent à la mairie d'Arles. Là, chaque Italien, en solidarité avec le peuple français, signa un acte de loyauté envers les autorités et le peuple français par lequel il s'engageait à ne commettre aucun acte d'hostilité envers le pays d'accueil. Mon frère et moi jurâmes que jamais nous ne prendrions les armes contre le peuple frère et, pour donner la preuve de notre complet engagement, nous allâmes passer la visite médicale militaire dans une caserne de Marseille pour nous faire enrôler comme volontaires dans l'armée française. Hélas, dans cette « drôle de guerre », tous les engagés volontaires reconnus « bons pour le service » ne furent jamais convoqués, contrairement à leur volonté et à leur désir.»

Leopoldo Cavallini